

# Choix et options

Années 4 & 5

12 janvier 2017



# Elèves actuellement en S3 (futurs élèves S4)

185 élèves

20 SWALS

L2 DE

17 élèves

L2 EN

118 élèves

L2 FR

50 élèves

Répartis en 8 classes:

S3 daa, dea, ela, ena, enb, fra, frb, ita.

# Tronc commun

Math 4	4	Math 6	6
L1, L2, L3	10	L1, L2, L3	10
Histoire	2	Histoire	2
Géographie	2	Géographie	2
Biologie	2	Biologie	2
Chimie	2	Chimie	2
Physique	2	Physique	2
Sport	2	Sport	2
Religion / Morale	1	Religion / Morale	1
27 périodes		29 périodes	

# Options

Latin ou Economie	4
L 4 ou	4
ONL (pour les élèves de nationalité IR/MT en EN) OU	
Grec Ancien*	4
Art	2
Musique	2
ICT (Informatique)	2

4 – 8 périodes à choisir

\* option à 2 périodes pour les élèves de la section grecque.

# Combinaisons impossibles

en raison de contraintes liées aux emplois du temps et pour favoriser des choix cohérents:

Latin **ou** Economie

L 4 **ou** ONL

# Informations complémentaires

- A l'exception d'ONL, un cours à option ne pourra être organisé que si les effectifs sont suffisants (**minimum 7 élèves**).
- A l'exception d'ONL, un cours à option commencé en S4 ne pourra être poursuivi en S6-S7 que si les effectifs sont suffisants.
- Pour le latin, le cours pourra avoir lieu dans des groupes à langues mélangées.

# Informations complémentaires

Cours à option: 7 élèves.

Matières obligatoires: si moins de 7 élèves, réduction du nombre de leçons.

Périodes	Réduction
6	4
5	4
4	3
3	2
2	2*

\*Seuls les cours de Religion et Morale seront réduits de 2 à 1 période.

# Informations complémentaires

Le choix d'une option engage un élève **pour 2 ans**. En principe, il n'est pas possible d'ajouter, changer ou abandonner une option.

**Exception**: un élève peut passer de Math6 à Math4 à la fin du 1er semestre ou à la fin de la 4e année et **moyennant l'accord du conseil de classe**.

# Informations complémentaires

- Les cours d'Economie sont donnés dans la **L2 des élèves** (une des 3 langues véhiculaires: anglais, français, allemand).
- Les cours d'Art, de Musique et d'Informatique sont en principe donnés dans la(es) langue(s) des professeurs disponibles. Pour certains élèves, cela peut être dans leur **langue maternelle**; pour d'autres, dans une des 3 **langues véhiculaires** (DE, EN, FR).

# Changements de langue (L2, L3)

Les changements de langue sont **exceptionnels**.

- Demande écrite et dûment motivée à envoyer par les parents pour le 3 février au plus tard.
- Test de niveau requis pour les demandes de passage vers une langue de niveau supérieur.
- Décision prise par le conseil de classe et le directeur.

# Changements d'option

Dans des cas exceptionnels, les changements suivants sont possibles:

- Abandon d'un cours à option,
- Remplacement d'une option par une autre
- Ajout d'une option pour compléter un emploi du temps.

Conditions: demande écrite, respect du nombre de périodes exigées, approbation par le conseil de classe et le directeur.

# Cours de Religion et de Morale

L'Ecole organise les cours de Religion et de Morale conformément au règlement en vigueur, dans l'intérêt des élèves et de l'organisation des cours.

**Aucune demande de changement ne sera acceptée  
après le 1er juillet 2017**

# Informations complémentaires

Coordinateur général pour S1-S4:

Gerd PELIKAN

[gerhard.pelikan@eursc.eu](mailto:gerhard.pelikan@eursc.eu)

Pour les questions d'emploi du temps et  
d'options pour S1-S4:

Charlotte HENRIKSEN

[charlotte.henriksen@eursc.eu](mailto:charlotte.henriksen@eursc.eu)

